

PabuInfos

N° 55

Juin 2019

Le magazine municipal de la ville de Pabu www.ville-pabu.fr



*Madame la Sous-préfète
en visite sur la commune.*

NOUVEAUX COMMERCES

À PABU..... 5

REVUE DE PRESSE

ON PARLE DE VOUS..... 12

CÔTÉ MÉDIATHÈQUE

GRAINOTHÈQUE..... 15

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS..... 22



BOULANGERIE LE HUEROU

Spécialité : Baguette Armoricaine
Distributeur de Baguettes de tradition



9 rue de la Poste - 22970 PLOUMAGOAR
02 96 44 28 52
boulangerielehuero@gmail.com



Soleane



• Tous transports - Toutes distances
malades assis - conventionné toutes caisses

06 07 48 41 16

Taxiplus@soleane.bzh

Commune de Stationnement - PABU



CHAUFFAGE (fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS (géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES - SDB - ÉLECTRICITÉ



Service
d'entretien et de
dépannage



02 96 21 18 99



argoatsolutionsenergies@gmail.com
www.argoat-solutions-energies.fr



Installation
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Entretien
Salle de bains

7 Rue Léon Blum - PABU



www.plomberie-chauffage-guingamp.fr

02 96 44 08 03



TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT
22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53



AMÉNAGE VOTRE CADRE DE VIE

CONSTRUCTIONS ET REVÊTEMENTS DE ROUTES // V.R.D. // TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT // LOTISSEMENTS // TRAVAUX PARTICULIERS

Agence de Guingamp
02.96.40.60.50

Agence de Saint-Brieuc
02.96.42.90.48

Sommaire

Éditorial..... 3

Portrait..... 4

Ma ville..... 5-11

Nouveaux commerces

Finances

Mutuelles pour tous !

Affaires sociales

Chasse à l'œuf

Marché bio

Environnement

Revue de presse..... 12-14

Culture et loisirs..... 15-16

Médiathèque

Associations..... 16-22

Biodiversité

Talus et Haies

Tennis

FNACA

Amicale Laïque

Ajoncs d'Or

Rando Pabu

Nécrologie

Calendrier des
manifestations..... 22

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

Loïc Frémont

Comité de rédaction :

Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas

Photos :

Mairie de Pabu - Pixabay



www.edipublic.com

L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes

86360 Chasseneuil (Futuroscope)

05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France



PEFC™ 10-31-1980



Document imprimé en CEE : 390 707 594 RCS

Édito



UNE COMMUNE EN MOUVEMENT...

Force est de constater que notre commune a développé de nombreux services au profit de nos concitoyens, que ce soit dans le domaine du commerce, des loisirs ou des déplacements.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons investi plus de 70 000 € pour l'ouverture d'un marché bio, en haut de la rue de l'Armor. L'attrait suscité par cette réalisation, tant du point de vue des producteurs que de la fréquentation, en témoigne.

Nous avons également accompagné l'arrivée de Point Vert sur la zone Saint-Loup et nous savons d'ores et déjà que d'autres activités vont voir le jour sur ce site avec trois demandes de permis de construire déposés pour un garage, l'aménagement de bureaux pour la médecine de travail (en lieu et place du garage Ford), la construction d'un bâtiment « France Pare-Brise » et d'une station de lavage. La réouverture d'une boulangerie en centre bourg vient également répondre à une attente de la part de nos concitoyens.

Au bourg, les services techniques ont procédé à l'extension du parc animalier avec la mise en place d'une nouvelle aire de jeux. Cette aire multi activités a trouvé ses adeptes et son public toujours plus nombreux. Les premiers rayons de soleil, qui ont égayé les dernières vacances scolaires, l'ont encore démontré.

Les rues, trottoirs, liaisons douces sont autant de cheminements qui irriguent notre cité. Les investissements en ces domaines se poursuivent. La réalisation du chemin des Capucins et la réfection de la rue Alexandre Lédan en sont l'illustration majeure, mais ce serait vite oublier d'autres réalisations, plus modestes peut-être, mais tout aussi indispensables et qui s'inscrivent dans la nécessaire programmation annuelle de l'entretien de notre réseau. Ainsi en a-t-il été des travaux rue Jean Mermoz et rue Jean Bart au Cozen, de la rue de Parc Justice et du chemin du grand Kermin dans sa partie dégradée, de la route de Pommerit à partir de la Poterie.

Ces investissements vont se poursuivre avec, en projet pour cette année 2019, plusieurs rues et quatre giratoires dont parle Marcel Le Foll dans ce bulletin. Au-delà des réfections rendues nécessaires par le trafic et l'usure du temps, il y va aussi d'aménagements prenant en compte les impératifs liés à la sécurité, votre sécurité. C'est ainsi que nous souhaitons vivement que le département prenne en compte la nécessité de créer un giratoire au bout de l'avenue Pierre Loti, côté rocade, sachant que cet endroit est particulièrement accidentogène.

Les déplacements éco-responsables (sans énergie polluante) restent au cœur de nos préoccupations. Favoriser les déplacements à pied, à vélo, s'inscrit dans cette volonté, tout en offrant à nos concitoyens des itinéraires sécurisés pour les promenades et balades du quotidien qui trouvent leur extension dans la politique de développement de nos chemins de randonnée très prisés sur la commune. Aujourd'hui 13 km de liaisons douces sont désormais accessibles.

La réalisation du futur lotissement avec 43 lots disponibles à la vente nous tient particulièrement à cœur. La vente des premiers lots devrait se concrétiser au cours du 1^{er} trimestre 2020. Avec la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal, nous entrons dans une nouvelle ère de gestion de l'espace urbain plus contraint en termes de consommation d'espace. Ce lotissement constitue une belle opportunité s'inscrivant dans cette volonté de centralité et de proximité.

Nos deux écoles primaires font l'objet de travaux d'agrandissement. Construction d'une garderie à l'école du bourg, avec pour objectif la mise à disposition d'espaces supplémentaires pour l'organisation d'activités tout en rationalisant le fonctionnement de l'école. L'accueil des enfants sur le site même de l'école, dès le matin, sera un confort supplémentaire pour les enfants mais également pour nos personnels.

Le chantier engagé à l'école du Croissant touche à sa fin. La création d'une nouvelle salle informatique et d'une salle multi activités va de pair avec la réalisation d'un nouveau bloc sanitaire et d'une salle des maîtres conforme aux aspirations et attentes de leurs utilisateurs. Cette école aura connu, sur ces deux derniers mandats, une refonte importante. Gageons qu'il conforte l'attrait qui ne se dément pas pour ce groupe scolaire.

Suite page 4.

Les deux terrains de foot ont fait, ou vont faire, également l'objet de toute notre attention, tant au Cozen par la mise en place d'un système d'arrosage, qu'au Rucaër où nos jeunes pousses s'éclatent tout au long de l'année avec les beaux résultats que l'on sait. L'occasion d'un clin d'œil à tous nos bénévoles qui, chacun dans leur association, (leur « maison » bénéficie actuellement d'une cure de jouvence) œuvrent avec un parfait désintéressement au bien-être de tous leurs adhérents.

Enfin, face à une certaine insécurité et quelques actes délictueux commis au bourg, les élus ont décidé d'installer un système de vidéo-protection. Que l'on ne s'y méprenne pas, il ne s'agit pas de confondre avec un système de vidéosurveillance en prise directe continue sur la vie de nos concitoyens, mais bien d'un système permettant, le cas échéant en fonction d'actes répréhensibles, de pouvoir aider à la recherche de leurs auteurs. Parmi les objectifs recherchés, il en est un essentiel qui est celui de prévenir, à terme, la réalisation de tels actes.

Voilà pour l'essentiel, sachant que nous sommes bien sûr à votre écoute et restons sensibles à de nouvelles propositions de votre part. L'ensemble de nos services s'inscrit dans cette volonté, l'occasion pour nous de saluer l'arrivée de notre nouveau responsable des services techniques, Jérôme Lostys qui succède à Hervé Le Corre admis à faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

En attendant, l'été est bientôt là et nous en profitons pour souhaiter de très bonnes vacances à tous ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre. À tous les autres, profitez des charmes de notre cité que nous avons cessé de vouloir vous rendre accessible car comme le disent certains, le bonheur est parfois au bout du chemin.

Le maire, Pierre SALLIOU

Portrait : qui êtes-vous François Le Bras ?

Né le 18 août 1954 à Ploumagoar, je suis marié et père de trois enfants.
Je suis maintenant en retraite depuis 3 ans après avoir travaillé pendant plus de quarante ans dans le bâtiment.

Parlez-nous de votre famille.

J'ai grandi à Ploumagoar, où mes parents avaient construit en 1954, fait mes études au même endroit et au lycée de Guingamp. Je me suis marié en 1976, après mon service militaire, et nous avons vécu quelques temps à Ploumagoar. Nous avons acheté une longère à rénover à Pabu et nous y sommes installés depuis 1983.

Quel a été votre engagement municipal ?

J'avais fait campagne avec l'équipe actuelle, mais étant en fin de liste, je n'avais pas intégré le conseil municipal. Suite à une démission, j'ai pu, à la demande de Pierre Salliou, rejoindre l'équipe depuis quelques mois. Je m'y suis investi, connaissant le sérieux et le professionnalisme des personnes en place dans tous les domaines. Le travail qui avait été effectué durant ces précédentes années m'incitait à y adhérer.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

J'ai intégré le conseil municipal en décembre 2018 et je suis membre de la commission des travaux et urbanisme.



J'essaie, avec mes connaissances dans le bâtiment, d'aider Marcel Le Foll et Jérôme Lostys (chef des services techniques), d'apporter quelques conseils concernant les travaux au niveau de l'extension de la garderie de l'école du bourg, de l'extension de l'école du Croissant, et de l'aménagement de l'ancien terrain Yves Jaguin.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite, avec toute l'équipe, mener à bien toutes les réalisations en cours et celles à venir, et apporter, dans la mesure du possible, mes idées.

La rédaction

Nouveaux commerces à Pabu

La Ferme de Max à Ouilloren

Âgé de 27 ans, marié et père de deux enfants, **Maxime Pin s'est installé sur l'ancienne ferme Huet, rue des Hortensias à Pabu depuis décembre 2018, sous le nom de « La Ferme de Max ».**

Après avoir réfléchi à plusieurs projets sur plusieurs années, il décide de s'installer à Pabu et rachète ainsi les 25 ha de terre, les bâtiments d'élevage de porcs et de volailles, l'abattoir, et met aux normes le laboratoire de l'ancienne ferme, qui était exploitée par Ingrid et Pierre-Yves Mareaux depuis janvier 2005 jusqu'au décès prématuré de Pierre-Yves en 2017.

Il élève des porcs sur paille, nourris sans OGM, et des volailles, des poulets fermiers et des pintades fermières qui ont un accès au plein air et sont nourries également sans OGM. Lorsque les animaux sont prêts, il abat les volailles sur place, et les transforme dans son laboratoire. Il est en cours d'agrément pour pouvoir abattre de la volaille en prestation pour les particuliers.

Que ce soit sur les marchés ou au magasin, le consommateur peut trouver du porc transformé, de la charcuterie artisanale, des volailles (poulets et pintades) entières ou découpées, ainsi que du poulet rôti au magasin.



Maxime dans son magasin de vente directe

Maxime a décidé d'ouvrir le magasin pour « **répondre à une demande émanant de Pabuais, mais aussi de clients qui ne pouvaient pas se déplacer au marché.** »

Il vend sa production sur les marchés de Pommerit-Jaudy, Paimpol, Lannion, Guingamp et Penvénan, mais également en vente directe sur la ferme le vendredi de 16h à 19h30 et le samedi de 16h à 18h30.

Contact : La Ferme de Max, rue des Hortensias (Ouilloren) - Tél. 06 31 94 03 90.



Élise dans la boulangerie

La boulangerie a rouvert ses portes...

Depuis quatre ans, Denis Touboulic ayant pris sa retraite, la boulangerie située à La Poterie était fermée. Avec Denis Touboulic, la municipalité a recherché en vain un repreneur.

C'est désormais chose faite depuis le 15 avril puisque Élise et Nicolas, boulangers au bourg de Saint-Agathon, ont ouvert leur magasin de dépôt de pain.

L'ancienne boulangerie a été totalement relookée par le propriétaire, tandis que Nicolas Lachivert s'est équipé en mobilier de vente, d'une vitrine réfrigérée...

Notre boulanger propose une large gamme de pains, avec de nombreux pains spéciaux. Il est également possible de se procurer des crêpes faites maison, des pâtisseries, des viennoiseries, des confiseries.

Des journaux sont également à la disposition des clients. Élise et Nicolas envisagent enfin d'ouvrir prochainement une petite épicerie de dépannage.

Rappelons que le magasin est ouvert tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h sauf le jeudi, jour de fermeture, et le dimanche de 7h30 à 12h30.

Contact : 46, rue de la Poterie - Tél. 02 96 12 14 07.

La rédaction

Budget 2019 : où en sont nos finances ?

Le conseil municipal s'est réuni lundi 25 mars pour approuver le compte administratif 2018 et voter le budget primitif en présence de M. Guyot, trésorier principal. Le compte administratif donne l'arrêté des comptes avec les dépenses et les recettes de l'année 2018, et doit correspondre au compte de gestion, document établi par la perception.

L'exercice se termine par un excédent de 940 738,96 € et un déficit d'investissement de 418 977,49 €, ce qui nous donne un excédent de 521 761,47 € que nous reportons en fonctionnement.

M. Guyot a commenté la situation financière de la commune. L'exécution budgétaire de 2018 est conforme aux prévisions en fonctionnement et en investissement. Le fonds de roulement est très correct (761 761 €) et la capacité d'autofinancement nette se monte à 482 460 €. En raison d'un emprunt de 600 000 €, l'endettement se chiffre à 498 € par habitant (moyenne départementale pour la même strate : 876 €). Les dotations de l'État représentent 30,32 % des recettes.

En fonctionnement, le produit par habitant revient à 721 € (moyenne départementale : 989 €) et les charges à 521 € (moyenne départementale : 750 €).

Concernant les travaux en régie en 2018, ils sont estimés à 112 112 €, ce qui correspond à 1 738 heures de travail aux services techniques. À la cantine, nous avons servi 32 152 repas, pour un coût de 4,99 € (déficit de 64 554 €, soit 2 € par repas. En 2019, la dotation globale de fonctionnement se maintient : 302 422 €. Comme d'habitude, nous avons voté le budget sans augmenter les taux des impôts, à l'unanimité :

Taxe d'habitation :	16,30 %
Foncier bâti :	20,02 %
Foncier non bâti :	57,12 %

Nous voulons poursuivre les travaux d'investissement et, pour les réaliser, nous avons dégagé 700 000 € du budget de fonctionnement. Le budget primitif s'équilibre à 2 406 461,47 € en section de fonctionnement et à 2 432 824,52 € en section d'investissement.

Les opérations nouvelles, 650 000 €, auxquelles s'ajoute le report de crédit des restes à réaliser (630 000 €), représentent un programme d'investissement de 1 280 000 €. Par ailleurs, cette année, nous créons un lotissement sur l'ancien stade Yves Jaguin avec un budget de 787 500 € HT. Le permis d'aménager sera déposé en juin et les travaux devraient démarrer à l'automne.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT CONCERNENT

Acquisitions foncières	50 000 €
Acquisitions diverses	48 500 €
Éclairage public	16 000 €
Voirie - Espaces verts	331 500 €
Giratoires	130 000 €
Écoles	35 000 €
Extension école du Croissant	335 000 €
Bâtiments divers	47 000 €
Accessibilité	10 000 €
Église	2 000 €
Terrain des sports	25 000 €
Médiathèque	2 000 €
Chemin des Capucins	25 000 €
Parc de loisirs du bourg	3 000 €
École du bourg - Garderie	220 000 €
TOTAL	1 280 000 €

P Parmi les travaux et équipements prévus, nous pouvons citer :

- Matériel pour les services techniques
- Vidéo-protection du bourg
- Liaisons douces : Point Vert - Chemin du Rucaër
- Marché bio : bi-couche - dalle en béton
- Voirie : rue T. Botrel - P. L'Ermitte - Petite Montagne
- Trottoirs
- Giratoires : ronds-points du Rucaër - Parc de Kergoz - P. Loti - Hôpital
- Extension école du Croissant
- Garderie à l'école du bourg
- Écoles : mobilier et matériel informatique
- Accessibilité : maison des associations - salle de tennis
- Terrains des sports : abris de touche - grillage - pelouse - réseau de puisage

Nous avons fait une demande de subvention auprès de Madame la Sous-Préfète pour l'aménagement des giratoires et nous venons de recevoir la notification : 36 339€.

En 2018, le montant de nos impôts directs était évalué à 2 263 562 € :

Pabu	1 051 698 € (46,46 %)
GPA	654 605 € (28,92 %)
Département	480 822 € (21,24 %)
Région	76 437 € (3,38 %)

Cette année, nous avons voté 23 000 € de subventions aux associations et organismes divers.

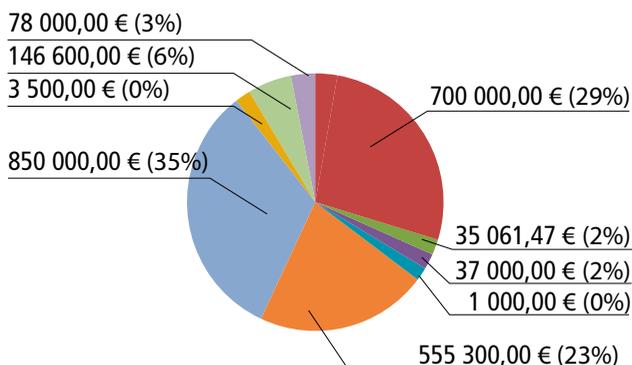
Nous équilibrons le budget sans avoir recours à l'emprunt, et nous espérons que les lots du futur lotissement se vendront rapidement pour pouvoir payer les travaux. Des contacts se sont déjà établis avec des acheteurs potentiels car l'emplacement est très bien situé. Nous avons présenté un budget rigoureux en maîtrisant les dépenses, en poursuivant les travaux et équipements indispensables pour conserver l'attractivité de notre commune.

Pour M. Guyot, trésorier principal, Pabu a une capacité d'autofinancement largement positive. La situation financière de la commune est très saine avec un taux de désendettement de 2,49 ans malgré l'emprunt contracté en 2018. Cependant, nous devons rester vigilants sur les dépenses. L'ensemble des éléments budgétaires a été débattu en bureau, commissions des travaux, sécurité, finances.

Le maire, Pierre Salliou, a conclu la séance en déclarant que ce budget est rigoureux, ambitieux avec des investissements importants pour l'école du Croissant, la garderie du bourg, la voirie, la sécurisation des giratoires. Le terrain des sports du Croissant va bénéficier de travaux pour améliorer les équipements et la pelouse. C'est un budget porteur d'avenir qui répond aux souhaits des Pabuaises et Pabuais.

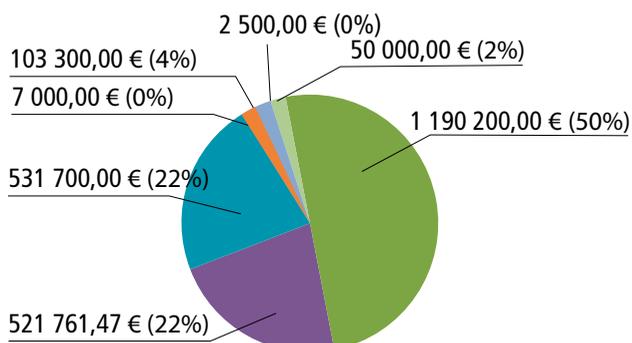
Marcel LE FOLL,
Adjoint aux travaux
et finances

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2019



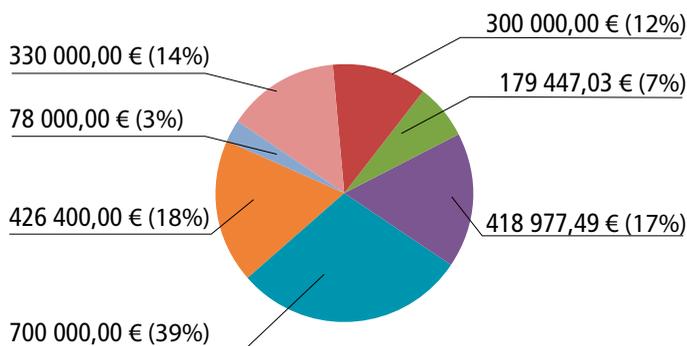
- Dépenses de fonct.
- Charges financières
- Charges de personnel
- Opération d'ordre entre section
- Virement à la section d'investissement
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues
- Charges à caractère général
- Autres charges gestion courante

RECETTES FONCTIONNEMENT 2019



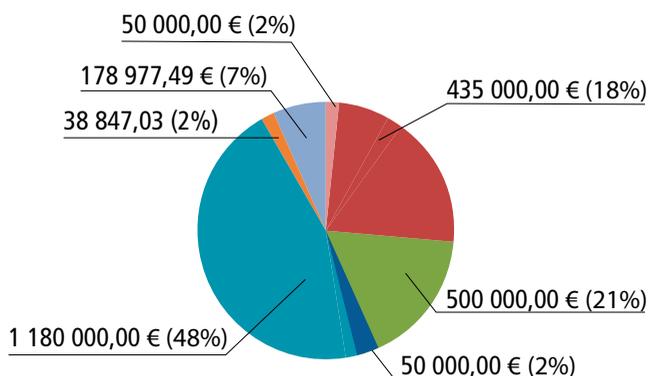
- Recettes de fonctionnement
- Autres produits gestion courante
- Impôt et taxe
- Produits de service
- Excédent antérieur reporté
- Atténuation de charges
- Dotations et participations
- Opération d'ordre

RECETTES INVESTISSEMENT 2019



- Recettes d'investissement
- Virement de la section de fonctionnement
- Emprunt
- Subventions d'investissement
- Dotations Fonds divers réserves
- Opérations d'ordre
- Excédent de fonctionnement
- Produits de cession

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2019



- Dépenses d'investissement
- Immobilisation en cours
- Opérations d'ordre
- Remboursement d'emprunt
- Dépenses imprévues
- Immobilisations corporelles
- Autres immobilisations financières
- Solde d'exécution

Ma commune, ma santé

Une mutuelle pour tous les habitants du territoire.

Lors de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp, plusieurs acteurs du territoire ont exprimé la nécessité de proposer à la population une complémentaire santé à tarifs négociés accessible au plus grand nombre, et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas accès aux dispositifs d'aide à une mutuelle ou qui n'ont pas de mutuelle d'entreprise (chômage, emplois précaires, retraités...).

Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor communauté et la commune de l'Île de Bréhat proposent une mutuelle santé pour tous, en signant un partenariat avec l'Association Actiom - Ma commune Ma Santé.

Cette offre s'adresse à tous les habitants du territoire afin de favoriser le recours aux droits et à la santé.

Comment cela se passe ?

Sans condition de revenus, vous pouvez bénéficier gratuitement de rendez-vous personnalisés et individuels.

Il s'agit de conseiller les habitants de votre commune dans le choix d'une mutuelle la plus adaptée à leurs besoins de santé et à leurs ressources financières.

Pourquoi cette proposition sur le territoire ?

La santé fait partie des premiers piliers des besoins fondamentaux. Permettre à tous les habitants d'accéder aux soins qui leur sont nécessaires est primordial pour les élus des trois territoires.

Cela passe notamment par l'accès à une couverture santé à moindre coût et adaptée à leurs besoins.

Actiom, c'est quoi ?

Actiom est une association à but non lucratif qui propose 11 offres de paniers de soins différentes par le biais de 4 mutuelles, sélectionnées pour la qualité et le tarif de leurs prestations.

Comment faut-il procéder ?

Les habitants de chacune des communes peuvent, depuis début juin 2018, prendre rendez-vous avec un conseiller d'Actiom et étudier leur situation via deux options :

- Appeler le numéro de téléphone suivant : **05 64 10 00 48** afin de procéder à un bilan individuel par téléphone. Éventuellement, si une proposition est plus intéressante pour la personne (possibilité de prétendre à davantage de soins couverts pour le même tarif, prétendre à un tarif moins élevé pour un panier de soins équivalent, ...), alors elle pourra faire le choix de changer de mutuelle en étant accompagnée dans ces démarches.
- Appeler ce même numéro pour **convenir d'un rendez-vous personnalisé**, individuel et gratuit à l'occasion d'une permanence sur le territoire. Ces permanences sont organisées périodiquement sur Châtelaudren, Lanvollon, Guingamp, Bourbriac, Belle-Isle-En Terre, Pontrieux, Bégard, Plourivo, Callac et Bréhat, en fonction des demandes de rendez-vous.



Visite de quartier

Samedi 13 avril, le maire, Pierre Salliou, et plusieurs élus, dont Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, se sont rendus rue Antoine Mazier, pour une visite de quartier, qu'ils effectuent deux fois par an.

Ces visites permettent aux élus d'échanger avec les riverains. Au cours de cette visite, plusieurs riverains sont venus leur exposer leurs remarques et doléances. Les principales concernent la vitesse excessive, ainsi que des problèmes de stationnement.



Des élus avec les riverains

Certains riverains ont fait remarquer les nuisances provenant d'un terrain en friche, d'autres ont exprimé leur souhait d'avoir un point d'arrêt du service de transport « Axéobus » en haut de la rue de l'Armor.

D'autres ont émis le souhait d'avoir des commerces de bouche dans la zone commerciale Saint-Loup.

Néanmoins, malgré ces remarques, les riverains ont avoué aimer leur quartier, et estimé que leur rue était très agréable à vivre.

Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

En complément du budget de la commune, le CCAS dispose aussi d'un budget pour ses diverses actions. Le CCAS participe à l'instruction de diverses demandes d'aide sociale (APA, aide à l'hébergement, obligations alimentaires, CMU, RSA...) et les transmet aux autorités chargées de l'instruction des dossiers (Conseil Départemental, CAF, MSA, MDPH, etc.).

Le CCAS verse aussi des subventions aux organismes à caractère social :

- ADOT 22
- Alcool Assistance Croix d'Or
- APAJH
- Appel Détresse
- Association « un défi pour Sullivan »
- Centre d'aide alimentaire
- ASAD Argoat (Service de Nuit)
- DIAB Armor

- Don du sang
- JALMALV
- La Croix Rouge
- Ligue contre le cancer
- PICA
- Restos du Cœur
- VMEH (Visite Malades dans les Hôpitaux)
- Voir Ensemble

Pour l'année 2019, le CCAS a versé un total de 4 609 € de subventions. Il peut intervenir auprès des familles en difficulté par l'intermédiaire du Centre d'Aide Alimentaire, par la prise en charge de frais divers (cantine, garderie, voyage scolaire...) ou par le versement d'aides ponctuelles.

*Denise THOMAS
Adjointe aux affaires sociales*

Chasse à l'œuf au camping

C'est sous un ciel partagé entre averses et éclaircies que s'est déroulée la traditionnelle chasse à l'œuf organisée par la commission des jeunes.

Cette année, les enfants se sont tous retrouvés au camping de Milin Kerhré, où ils ont été accueillis par Jonathan et Margareth, les charmants propriétaires, ainsi que par le poussin Titi qui nous a fait l'honneur de venir participer à cet après-midi.

80 enfants, répartis en deux groupes ont eu fort à faire pour retrouver tous les œufs dissimulés. Les plus jeunes devaient trouver les œufs dans les haies et les talus, et les plus grands douze œufs peints cachés dans les allées du camping. Un œuf coloré permettait d'obtenir un lot en chocolat plus important.

À l'issue de cette chasse, tous les enfants sont repartis avec un sachet de friandises et ont été conviés à un goûter offert par la municipalité.



Beaucoup de monde au camping

Merci à tous pour cette participation !

La commission municipale des jeunes

Des travaux au marché bio

Depuis son inauguration en juillet 2018, le marché bio a connu une série de travaux d'aménagement qui se sont achevés à la fin du mois de mars, et il commence à trouver son rythme de croisière.

Le 19 avril, Pierre Salliou, maire, Loïc Frémont, adjoint à l'artisanat et au commerce, et Marcel Le Foll, adjoint aux travaux et finances, ont réceptionné les travaux réalisés, en compagnie de Jérôme Lostys, nouveau responsable des services techniques.

Ces travaux ont concerné le bardage intérieur et extérieur du hangar afin d'en faire une halle, l'installation de l'électricité, de l'éclairage et l'aménagement du parking, qui ont été réalisés en régie pour un coût de 23 200€. Les branchements électriques et les réseaux, la clôture et l'installation du portail, la réalisation d'une dalle de béton et la signalétique sont revenus à 13 600€. **« En comptant l'achat du terrain, la commune a investi près de 68 000€ »**, a précisé Marcel Le Foll.

« Nous avons beaucoup de demandes de producteurs locaux, mais nous sommes obligés de



Les élus et Jérôme Lostys devant la halle

refuser ceux qui ne pratiquent pas l'agriculture biologique», a déclaré Loïc Frémont qui ajoute : **« Nous recherchons actuellement un boulanger, un fromager et un producteur d'œufs pour le marché du vendredi »**. Rappelons que le marché de producteurs bio a lieu

tous les mardis et vendredis de 16h à 19h au 88, rue de l'Armor, et qu'un parking est à la disposition de la clientèle.

*Loïc FREMONT
Adjoint à l'artisanat
et au commerce*

Je participe à l'embellissement de ma commune

Samedi 22 juin, entre 9h30 et 11h30, nous demandons à tous les Pabuaises et Pabuais qui le peuvent de participer au nettoyage de leur trottoir à l'aide de matériel approprié (binettes, balai...).

Chacun est bien sûr invité à aider son voisin et développer aussi par la même occasion ce souci de bien vivre ensemble. Les déchets, si possible rassemblés en tas sur les trottoirs, seront ramassés par les services techniques de la commune le samedi 22 ou le lundi 24 juin.

Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de l'adhésion de la commune à la démarche « zéro

phyto ». Le souci de protéger notre environnement nous engage tous et cette démarche citoyenne nous permettra, à coût constant, de préserver le caractère attrayant et reconnu de notre cité.

À partir de 11h45, tous les participants sont invités à se retrouver devant la mairie, où un pot de l'amitié leur sera servi.

Pierre SALLIOU

Le bien vivre ensemble



Le bien vivre ensemble passe par la mise en place et le respect de quelques règles élémentaires : éviter le tapage nocturne, ne pas laisser traîner papiers, bouteilles, mégots sur la voie publique, tailler sa haie au droit du domaine public, ce qui permet notamment de laisser la voie libre aux piétons et de sortir de chez soi en sécurité.

Mais c'est aussi, lorsque l'on est propriétaire d'un animal de compagnie de veiller à ne pas le laisser divaguer en liberté (risque de mise en fourrière) et, lors de sortie en sa compagnie, de veiller à ramasser les déjections afin d'éviter que nos trottoirs ne deviennent des « crottoirs ».

Plusieurs toutounettes ont été mises en place par les services

techniques. C'est toujours très désagréable pour un enfant comme pour un adulte de marcher sur une crotte de chien.

Alors ayons le réflexe approprié à moins que nous soyons adeptes d'une autre alternative : l'amende à 68 € !

Pierre SALLIOU

Vitesse et sécurité

L'installation de radars pédagogiques dans différentes rues très passantes de Pabu permet d'observer la vitesse des véhicules entrants et sortants.

Beaucoup d'automobilistes y prêtent attention et adaptent leur vitesse. Cependant, certains relevés montrent que des véhicules passent à des vitesses extrêmement excessives (on a pu enregistrer des vitesses jusqu'à 126 km/h au lieu de 50 km/h). Il est très important que chacun fasse preuve de vigilance et respecte le code de la route.

Les Pabuais rencontrés, notamment lors des visites de quartiers, évoquent à l'unanimité les problèmes de circulation qui existent dans leur rue.

La pose de ralentisseurs ou de chicanes pour réduire la vitesse ne doit pas dédouaner chaque automobiliste de sa responsabilité en tant que conducteur.

L'exemple récent d'un automobiliste qui n'a pas marqué un temps d'arrêt au stop avenue Pierre Loti a entraîné la chute d'un cycliste, qui aurait pu être très grave de conséquences.

Merci à chacun et chacune de faire un effort pour que la circulation ne soit pas un vecteur de tensions chez les habitants.

« C'est une chose étrange à quel point la sécurité de la conscience donne la sécurité du reste » Victor Hugo

*Anthony SIMON
Conseiller délégué à la sécurité*

La boîte à musique a enchanté le public



Clotilde Moulin dans sa boîte à musique

Samedi 2 mars, la salle des fêtes a accueilli environ 130 personnes, dans le cadre du Festival Autour d'Elle, pour assister à un spectacle musical très original, à la fois drôle et magique.

A mi-chemin entre le cabaret et le théâtre, le public était invité à entrer dans la boîte à musique de Clotilde,

par Théo, un maître de cérémonie à l'enthousiasme débordant, qui a sollicité le public pour choisir des chansons du répertoire classique français. Théo a invité plusieurs spectateurs à remonter le mécanisme de ce kiosque à musique de plusieurs tours de clé «**quatre, pas un de plus, pas un de moins, dans le sens des aiguilles d'une montre**» demandait-il.

Clotilde a fait vibrer la salle par ses interprétations et la douceur de sa voix, accompagnée de sa harpe ou d'un petit orgue de Barbarie. Interprétant tour à tour des chansons de Barbara, Georges Brassens, Jacques Brel, Charles Aznavour, Joe Dassin ou Pierre Perret, elle a aussi chanté l'une de ses compositions. Le final a réuni les deux artistes dans la boîte à musique pour interpréter la chanson «*Mistral gagnant*» de Renaud qui a fini de conquérir le public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Jérôme Lostys, nouveau responsable des services techniques



Pierre Salliou, Hervé Le Corre et Jérôme Lostys

Vendredi 15 mars, le maire, Pierre Salliou, et plusieurs de ses adjoints ont rencontré Jérôme Lostys, nouveau responsable des services techniques (accompagné de Hervé Le Corre qui s'appretait à partir en retraite quelques jours plus tard), afin de le présenter à la presse.

Jérôme Lostys est âgé de 38 ans, et papa de deux petites filles, Chloé 9 ans, et Enora 4 ans. Demeurant à Bourbriac, il exerçait précédemment les fonctions de responsable des services techniques à Lanvollon. Il a été présent sur la commune aux côtés de Hervé Le Corre depuis le 11 mars, pour préparer le passage de témoin dans les meilleures conditions, et il a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} avril.

Galette des rois offerte aux anciens de la commune

Samedi 19 janvier, les seniors de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager la galette des rois, offerte par le maire et les adjoints sur leurs indemnités. Cette tradition remonte à la mandature de Pierre Pasquiou, qui a instauré cette manifestation en 1978 qui a perduré jusqu'à ce jour. Au total, environ 140 personnes s'étaient inscrites pour cette rencontre.

Après le mot d'accueil du maire, entouré de ses adjoints, l'après-midi a débuté par quelques chansons interprétées par Jean-Pierre Le Cam,

suivies par la projection du diaporama réalisé chaque année par Loïc Frémont pour relater l'activité communale, puis du film présentant le personnel des écoles.

Après d'autres chansons de Jean-Pierre Le Cam, un documentaire de France 3, intitulé «**Les Bretons sont des plocs**», réalisé avec la participation de deux femmes membres du club des Ajoncs d'Or, a été présenté, puis les rois et reines ont été rassemblés pour la photo, avant de recevoir chacun une rose offerte par Bernard Henry, au nom de ses collègues organisateurs.



Les rois et reines entourés du maire et de Bernard Henry

Exposition « Minimalisme »

Samedi 9 mars, une trentaine de personnes a participé au vernissage de l'exposition «*Minimalisme*» présentée dans le hall de la mairie par l'association Guingamp Photo Club, qui expose à Pabu pour la troisième fois.

Pierre Salliou, maire, et Nadine Vauxion, présidente du club, ont présenté cette exposition qui

regroupe une soixantaine de clichés réalisés par quinze membres de l'association.

L'exposition, déjà présentée à l'été 2018, s'est enrichie de nouvelles photos, mais toutes n'ont pu être accrochées dans le hall par manque de place. Cette exposition a été présentée dans le hall de la mairie jusqu'au 29 mars.



Pierre Salliou et Nadine Vauxion

Réception des médaillés des promotions 2017 et 2018



Les médaillés entourés par les élus

Samedi 27 avril, le maire, Pierre Salliou, et la municipalité avaient convié les médaillés du travail des promotions 2017 et 2018, soit quinze personnes.

Après avoir rappelé leur parcours professionnel, chaque récipiendaire a reçu un cadeau offert par la municipalité : un bouquet de fleurs pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs.

Médaille échelon grand or : Jean-Claude Le Rallec et Louissette Le Roux. Médaille échelon or : Yolande Coquet, Isabelle Cordier et Jean-Yves Déréat. Médaille échelon vermeil : Franck Gardin, Stéphane Henry, Jean-Michel Le Duff, Sylvie Dano, Bruno Morfoisse, Isabelle Lefebvre et Jérôme Maison. Médaille échelon argent : Valérie Roland. Palmes académiques : Armelle Jouanigot et Martine Montsauret.

Compteur gaz de GRDF

Le nouveau compteur gaz communicant sera installé sur la commune de Pabu en octobre 2019. Les utilisateurs du gaz seront contactés au mois d'août.

Une fois le compteur installé, vous pourrez vous rendre compte de vos consommations quotidiennes via grdf.fr.

La retraite pour Hervé Le Corre

Vendredi 29 mars, Pierre Salliou, maire, entouré de nombreux élus, avait convié le personnel communal et les représentants des fournisseurs à une réception dans la salle des fêtes pour marquer le départ en retraite de Hervé Le Corre.

Né à Paimpol le 28 janvier 1958, marié et père de deux enfants et grand-père de deux petites-filles, il a été responsable des services techniques de la commune pendant treize ans, après avoir exercé les mêmes fonctions à Pommerit-le-Vicomte pendant une quinzaine d'années.

Le maire a rappelé les nombreux travaux auxquels Hervé a participé, dont la nouvelle mairie, l'aménagement de la place du bourg, la restauration de l'église, la sécurisation et l'aménagement de la Poterie, la réfection totale de la médiathèque, la réfection du sol de la salle de tennis avec un nouvel éclairage,

l'aménagement et l'extension du cimetière, le marché bio, l'extension de l'école du Croissant, la création du parc accrobranches, la création et l'aménagement des 3 parcs animaliers du bourg (une très belle réussite !), de nombreux travaux de voirie sans oublier les giratoires, la création et l'aménagement de 15 km de liaisons douces... Le maire a terminé son intervention par une citation de Jule Hartman : « **La retraite est pour moi une découverte de la beauté car, jusqu'ici je n'avais jamais eu le temps de remarquer la beauté de ma femme, de mes enfants, de mes petits-enfants, de la nature et de cet arbre juste à côté de ma porte d'entrée. Et la beauté du temps lui-même.** »

Sa retraite sera très active avec sa famille d'abord, ses enfants, ses petits-enfants, ses abeilles (une véritable passion), son jardin, ses animaux domestiques, un voyage de temps à autre... !



Hervé entouré des élus, de sa famille et de ses collègues des services techniques et administratifs

Inauguration des plaques « Breizh 5/5 »

Vendredi 26 avril, une quarantaine de personnes a participé à l'inauguration d'un des panneaux « Breizh 5/5 », à l'entrée du bourg. On notait la présence de Yannick Kerlogot, député, de Laurence Corson et Bernard Hamon, conseillers départementaux, mais aussi de Brigitte Godfroy, maire de Louargat, de François Le Marrec, maire de Belle-Isle-en-Terre et de Yannick Le Goff, maire de Grâces, qui ont déjà affiché ces panneaux à l'entrée de leur agglomération. Partis du bourg, entraînés par des musiciens du groupe Tribann, tout le monde s'est rendu en cortège au bout de la rue de l'église afin de dévoiler le nouveau panneau. Pierre Salliou, maire, a pris la parole pour rappeler que

« **Pabu est la 63^e commune ou ville de Bretagne à exprimer le souhait d'une Bretagne à cinq départements** » et d'ajouter que « **En 1941, l'État français a séparé la Loire-Atlantique de la Bretagne. Pourtant, Nantes par son histoire est bien bretonne, de par sa culture, son architecture, par Anne de Bretagne et elle dépend aussi de la cour d'appel de Rennes** ».

Bertrand Nicolas, au nom de « l'association Breizh 5/5 » a ensuite pris la parole, puis Bernard Hamon, en tant que maire de Ploumagoar, qui a annoncé rejoindre le mouvement avant la fin de son mandat. Yannick Kerlogot a conclu les prises de parole. Pierre Salliou, Brigitte Godfroy, François Le



Pierre Salliou, Brigitte Godfroy, François Le Marrec et Yannick Le Goff dévoilent la plaque

Marrec et Yannick Le Goff entonnent le « Bro gozh ma zadoù », l'hymne national de la Bretagne.

Madame la Sous-préfète en visite sur la commune



Visite de l'école bilingue

Jedi 2 mai, Dominique Laurent, sous-préfète de l'arrondissement de Guingamp, accompagnée de Myriam Pouzet, chargée des relations avec les collectivités territoriales, est venue visiter notre commune.

Après une rapide présentation de la commune par Pierre Salliou, maire, la sous-préfète, accompagnée de quelques élus, est allée visiter l'école bilingue sous la conduite d'Isabelle Michat, directrice. Elle a eu l'occasion de voir le fonctionnement de plusieurs classes et de dialoguer avec quelques élèves.

Après l'école, Loïc Frémont, adjoint au patrimoine, a retracé brièvement l'historique de l'église Saint-Tugdual et des travaux de restauration engagés de 2007 à 2009, avec une présentation de la fresque réalisée par Bernard Le Quellec.

Le maire a ensuite convié Madame Laurent à la manufacture de vêtements Dolmen, où Angélique Le Buan a résumé l'histoire de la manufacture, et présenté le savoir-faire de l'entreprise et les différentes productions.

Après Dolmen, cap sur l'Akademi d'EAG où le directeur du centre, Vincent Rautureau, a proposé une visite guidée des locaux qui a permis à Dominique Laurent de rencontrer quelques jeunes joueurs.

Pierre Salliou a ensuite proposé à Madame la Sous-préfète de participer au goûter du club des Ajoncs d'Or, où elle a été accueillie par Maryvonne Fort, présidente, en présence de nombreux adhérents.

La tournée de la sous-préfète de Guingamp s'est achevée à la « Ferme de Max », où Maxime Pin lui a présenté son activité et son abattoir, avant que tout le monde se déplace auprès des bâtiments d'exploitation où les porcs sont élevés sur paille avec une concentration limitée et les volailles en plein air.



Visite de l'Akademi d'EAG



Accueil par la présidente du club des Ajoncs d'Or

Du côté de la médiathèque

Ça s'est passé à la médiathèque...



Atelier grainothèque

Séance de Racontines

Les 5 février et 23 avril 2019 de 10h30 à 11h30, nous avons animé, en compagnie de Gaëlle Le Breton, des lectures, chants, jeux de doigts et comptines pour le plus grand plaisir des tout-petits.

Création d'une grainothèque

Le 20 février 2019, les enfants ont participé à un atelier coopératif et ludique suivi d'un goûter dans le cadre de la mise en place d'une grainothèque : sac à graines en origami... Présentation du projet, lecture.

Qu'est-ce qu'une grainothèque ? Des semences à partager.

Comment faire ? Déposez et Prenez librement les graines qui vous plaisent

Pourquoi ? Pour la liberté d'échanger et de reproduire nos graines.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet : www.grainesdetroc.fr/got/

Nous remercions vivement le personnel des services techniques ainsi que Marc Le Faucheur, qui ont fabriqué et joliment décoré la belle « boîte à graines ».

En collaboration avec la bibliothèque des Côtes d'Armor, nous nous sommes procuré plusieurs documents sur le jardinage, la permaculture, les potagers en carré, etc. N'hésitez pas à venir les consulter !

Passage du Vidéomusibus

Dans le courant du mois de mars, le vidéomusibus est passé ! Parce que la musique et le cinéma adoucissent le quotidien de chacun, plusieurs films, documentaires, CD ont été échangés (environ 200 documents). Profitez-en !

Exposition « Le climat change, l'océan aussi »

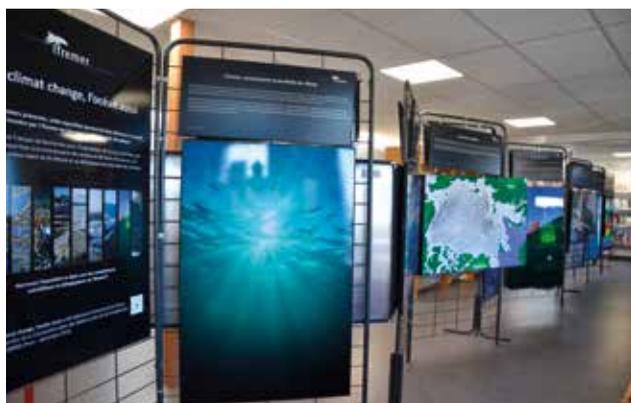
Cette très belle exposition de l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), était visible du 27 février au 14 mars 2019, elle était composée de 20 posters et présentait les recherches menées sur les liens entre l'océan et le climat. Des commentaires et fiches pédagogiques accompagnaient ces images.

Le Club Tricot'Thé Pabuais

Nous avons proposé un challenge « knit one hour a day ! » C'est-à-dire tricoter une heure par jour. De Jolis projets sont apparus : mitaines, pull, snood, bonnets... Le printemps étant de retour, le Tricot'thé prend une pause printanière et estivale.

Les horaires

Le mardi de 16h30 à 18h30,
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi de 15h à 19h, le samedi de 10h à 12h.



Expo Océans : une partie de l'exposition de l'IFREMER



Tricot thé

Du côté de la médiathèque

Comité de lecture

Les échanges continuent, nous avons mis en avant, sur le tourniquet présentant les nouveautés, « quelques livres coups de cœur » agrémentés d'annotations.

En collaboration avec la BCA, nous vous proposons de découvrir des livres audio, la sélection choisie comporte de la littérature contemporaine et des polars.

Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 12000 livres empruntables (nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Deux postes informatique mis à disposition des lecteurs pour la

consultation internet, le travail bureautique, la consultation de CD ou DVD, et une connexion Wi-Fi.

- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Pratique

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

Abonnement **gratuit** pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu

Abonnement familial : **15 €**

Abonnement individuel : **9 €**

Prochainement...

Adoptez la Zen attitude !

À partir du 3 mai 2019 jusque fin juin, une « valise thématique Zen » comprenant divers supports et documents sera disponible dans votre médiathèque. Une initiation à la sophrologie sera proposée.

Fête de la musique,

Une exposition de sculpture sonores interactives du 19 au 26 juin par le collectif d'artistes PHILÉMOi, sculpteurs de sons. *À ne manquer sous aucun prétexte !*

Faites vivre la Grainothèque !

Nous avons besoin de vos dons, pour qu'ensuite les graines puissent être échangées ! Nous comptons sur votre coopération !

Comité de lecture

Le comité se réunit le dernier vendredi de chaque mois, si vous souhaitez échanger, vous êtes les bienvenus.



Éloge de la biodiversité...

La biodiversité est l'ensemble des espèces vivantes constituées par la faune et la flore.

« 1 000 000 d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition » dicit le rapport de l'O.N.U sur la biodiversité.

Nous nous devons de protéger cette faune et cette flore aujourd'hui menacées, car la simple destruction d'une espèce fragilise l'ensemble de l'écosystème. Aujourd'hui la biodiversité est menacée par la pollution de l'air, la pollution de l'eau et la pollution des sols. Toutes

ces formes de pollution ont des conséquences sur la santé de l'homme.

Préserver la biodiversité :

- C'est apprendre à se passer des produits phytosanitaires. Pesticides, insecticides, désherbants et engrais sont les pires ennemis de la biodiversité. Ils polluent les nappes phréatiques et détruisent la petite faune.

- C'est limiter sa consommation d'eau, geste fort à la fois écologique et économique.

- C'est profiter des légumes de saison.

- C'est, lorsque vous en avez la possibilité, utiliser un composteur...

La rédaction

Importance des talus et des haies...

Les talus et les haies jouent un rôle très important dans la rétention de l'eau, en favorisant l'infiltration des eaux de pluie. Ils limitent le ruissellement des pesticides, piègent les nitrates et favorisent la régulation des crues.

Par ailleurs, la haie joue un rôle de brise-vent sur une zone pouvant atteindre 12 à 20 fois la hauteur de la haie. Elle participe aussi à la préservation de la biodiversité.

Enfin la haie et le talus sont des éléments indissociables du paysage et du cadre de vie

Rappelons qu'aujourd'hui, la destruction de talus et de haies est strictement règlementée.

La rédaction

ETC Pabu - Saint-Agathon

Le tournoi de Pâques s'est déroulé du 10 au 20 avril 2019. 111 joueurs se sont affrontés sur les courts de Pabu pendant 10 jours. Le nombre de participants est stable par rapport aux années précédentes.

Les résultats :

- Galaxie Rouge :
Ethan Cojean (Pabu)
- Galaxie Orange :
Gaspard Blondel (Luc-sur-Mer)
- Galaxie Vert :
Raphael Auffret 30/4 (Pabu)
- 11/12 Vert :
Simon Kerneis 30/3 (Pabu)
- 11/14 G :
Timothé Devalan 30/1 (Etables)
- 15/18 G:
Lucas Hirschbihler
15/4 (Kembs)
- 13/16 F :
Nina Tanguy 30/2 (Plouzané)
- Consolante Dames : Christelle
Le Quernec 30/1 (Pabu)
- Consolante Hommes :
Yann Cadet 15/4 (Pabu)
- + 35 ans Hommes :
Frederic Kerneis 15/1 (Pabu)
- Simple Dames :
Caroline Colomb 3/6 (St Brieuc)
- Simple Hommes :
David Dubois 4/6 (Pabu)



Tournoi Galaxie Rouge 

Prochains évènements :

- Tournoi Sénior (NC à 15/4) du 8 au 15 juin
- Tournoi Jeune Galaxie Orange et Vert : mercredi 12 Juin
- Tournoi Open en extérieur, toutes catégories : du 28 juin au 7 juillet
- Assemblée Générale : dernière semaine de Juin.
- Forum des associations : le 7 septembre 2019

Pour des renseignements et inscriptions pour la saison prochaine, vous pouvez dès à présent contacter le DE du club : David Dubois (dubois.david35@gmail.com) ou le club (etcstap@gmail.com).

Le président, Julien ROSSI



▲ Journée nationale du souvenir et du recueillement. Les médaillés entourés par le président et le maire.

Comité local de la FNACA

Assemblée générale

Elle s'est tenue le samedi 26 janvier. Le bilan financier et une rétrospective des activités de l'année ont été approuvés. 2018 a été, pour la FNACA, l'année du 60^e anniversaire. C'est le 21 septembre 1958, que notre fédération nationale a été créée. Voilà 60 ans que la FNACA existe et, par ses actions et revendications, elle est à l'origine et pour une part déterminante, des avancées obtenues pour les droits des anciens combattants. À l'occasion de cet anniversaire nous avons invité M. le Maire ainsi que les adjoints et les conjoints au repas. Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié suivi d'un repas qui a réuni une centaine de convives dans une très bonne ambiance.

Journée nationale du souvenir et du recueillement

La cérémonie commémorative marquant le 57^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie a été célébrée à Pabu le mercredi 19 mars à 11h, en présence de nombreux élus, de représentants d'associations patriotiques et une centaine de personnes.

À l'occasion de cette commémoration, six anciens combattants ont été honorés : Daniel Ducret, Emile Jacob, Marcel Le Meur, Armel Le Nabour, François Rolland et François Thomas ont été décorés de la médaille commémorative d'Afrique du Nord avec agrafe Algérie. La cérémonie s'est achevée par une allocution de Pierre Salliou, maire, avant de partager le vin d'honneur dans la salle des fêtes.

Diplôme d'honneur de la FNACA

Le président Joseph Le Gall, au nom de la FNACA, a mis à l'honneur Yves Gouriou, secrétaire du comité, et Jean Peillet, porte-drapeau et membre du conseil d'administration. Ils ont reçu le diplôme d'honneur de la FNACA pour les services éminents rendus à la Fédération, avec fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants en Afrique du Nord.



▲ Les deux diplômés

Médaille militaire

Samedi 20 avril, au foyer-logement des personnes âgées à Pommerit-le-Vicomte, Michel Le Corre, adhérent du comité local de la FNACA de Pabu, a été mis à l'honneur, à l'occasion de son anniversaire en présence des membres de sa famille. La médaille militaire lui a été remise par Jean-Pierre Colivet, lieutenant-colonel en retraite et ami personnel de Michel.



▲ Michel Le Corre entre le président et Jean-Pierre Colivet

Appelé le 1^{er} juillet 1957, Michel est affecté en Algérie au sein du 14^e régiment des chasseurs parachutistes, basé au Sud Est Constantine. Son courage et son action lui ont valu d'être cité à l'ordre du régiment le 28 octobre 1959 et de recevoir la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze, et aujourd'hui la médaille militaire en reconnaissance de son engagement au service de la France.

Le président, Joseph LE GALL

Amicale Laïque

Une nouvelle saison se termine à l'Amicale laïque, toutes les activités vont marquer une pause estivale de deux mois.



Escapade à Pont-Aven : le groupe dans le bateau

Durant ce premier semestre plusieurs animations se sont déroulées :

- **Deux matinées dansantes les 18 février et 21 avril** avec l'orchestre Alexandre Monnier, organisations indispensables pour permettre à notre association de boucler notre budget et de maintenir au mieux de justes prix auprès de nos adhérents.

• Escapade à Pont-Aven

- Partis à l'aube mardi matin 23 avril, un groupe d'adhérents de l'amicale laïque a rejoint Pont-Aven pour une journée « Peinture et flânerie au fil de l'Aven ».
- Le premier rendez-vous de la journée était fixé à 9h pour une croisière d'1h15 sur l'Aven, suivi de la visite guidée de la ville pendant 1h15 laissant un peu de temps libre avant le déjeuner qui a été servi au restaurant le Moulin du Grand Poulguin. L'après midi a été consacrée à la visite guidée du musée : les œuvres de la collection permanente et la découverte de l'exposition temporaire retraçant l'aventure picturale de Tal Coat, artiste Breton.
- Avant de quitter Pont-Aven une petite collation a été servie aux participants avec les traditionnelles galettes du pays.
- Journée ensoleillée, programme très intéressant, l'ensemble du groupe est rentré enchanté de cette escapade finistérienne.

- La section encadrement va mettre en place, suite à l'achat d'un nouveau matériel, un stage qui se déroulera sur une journée (*jour et date restent à définir*).
- Un mois de juin important pour les « cyclos » avec l'épreuve des brevets de 50, 75 et 100 km sans oublier la Pierre Le Bigaut à laquelle ils restent fidèles en pédalant pour une cause bien précise, « la recherche sur la mucoviscidose ».
- Le samedi 15 juin, les sections Cyclos et Rando feront une sortie « pique-nique » sur l'Île Grande.

Comme chaque année l'amicale sera présente au forum des associations à Guingamp le samedi 7 septembre. Vous pourrez y découvrir un livret avec des fiches détaillées de nos activités (prix - dates de reprise ...).

N'hésitez pas à vous documenter lors d'une petite visite au stand.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : www.amicalelaiquedepabu.fr

BON ÉTÉ ENSOLEILLÉ !

La secrétaire, Maryse IRAND

Au club « Les Ajoncs d'Or » tous les aînés sont à l'honneur

L'évènement majeur de ce début d'année a été la fête des nouveaux octogénaires et de toutes les personnes nées avant 1939.

L'année commence par la dégustation de la galette des rois **jeudi 12 janvier** ; 119 personnes sont présentes, 16 galettes sont partagées et les cheveux argentés auréolés d'or le temps d'une photo souvenir. Ce goûter gratuit se termine tard, en chansons.

Vendredi 18 janvier, c'est en compagnie de nos amis de la FNACA que les membres du bureau ont remis un chèque de 150€ aux coprésidents de l'association La Pierre Le Bigault, mucoviscidose, des dons très précieux pour faire avancer la recherche.

Jeudi 24 janvier à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée en présence de M. le Maire et de l'adjoint aux associations, trois membres du conseil d'administration ont souhaité se retirer : Marie-Thérèse Guennic, Elise Guyomar et Denise Thomas, quatre candidats se sont présentés et ont été élus : Denise Civi, Yvette le Roux, Christiane et Jean-Paul Thomas. Paulette le Bail est élue vice-présidente, le reste du bureau demeure inchangé.

Lundi 4 février : grand concours de belote avec 68 équipes des communes environnantes ; cette année les « Gilets jaunes » et le barrage des routes ont dissuadé les amateurs de cartes qui habitent les terres et le centre Bretagne. À la mi-temps des parties un goûter redonne le moral aux joueurs ; 27 prix ont été attribués aux plus chanceux. Notre objectif est atteint, tous repartent contents et heureux d'avoir pu participer.



Les vainqueurs du concours

Jeudi 7 mars le concours interne de belote a qualifié les 4 équipes qui iront disputer le concours cantonal à Grâces. Ces sélectionnés s'en sortent très bien à Grâces, le 2^e prix revient à l'équipe de Joël Le Bail et Albert Castel.

Vendredi 15 mars, traditionnel cochon grillé à Saint-Nic ; 90 adhérents y participent, dans une joyeuse ambiance, cette sortie d'une journée est festive et chaleureuse.



Au cochon grillé

Jeudi 28 mars, marche découverte au Faouët le matin en compagnie des guides locaux, de Luisa et Alain en éclaireurs ; le midi très bon couscous à Trégonneau, après-midi boules au boulodrome de Pabu. Une journée bien remplie qui s'est déroulée dans une ambiance amicale et très conviviale.

La fête des octogénaires, **le 18 avril**, s'est déroulée dans un esprit festif et convivial, en présence du maire et de l'adjoint aux associations, et de 128 adhérents. Elle met à l'honneur nos amis octogénaires, cette année 14 personnes ont franchi le cap : Suzanne André, Jeanne Bénech, Lucienne Collobert, Jean-Claude Henry, Marie-Claire Jaguin, Annick Laurence, Christiane Le Blévenec, Joseph Le Gall, Armel Le Nabour, Paulette Pichouron, Robert Poulard, François Rolland, Antoinette Steunou, Christiane Tréguier. Tous avaient leur repas offert par le club, et se sont vu remettre un panier gourmand par les membres du bureau. Il va de soi que ce sont tous nos aînés qui étaient à l'honneur, le club accueille régulièrement 88 octogénaires et 7 nonagénaires dont 2 nés en 28 : Albert Castel et Reine Rolland. La doyenne à l'honneur était Marie-Rose Le Mat. Les 66 octogénaires présents ont reçu comme chaque année une rose offerte par M. Salliou et Bernard Henry. Tous sont, pour nous les plus jeunes, l'image d'une belle longévité, et nous espérons suivre leur exemple.



Les octogénaires avec le maire et Bernard Henry

Même si le nombre des adhérents régresse un peu, le club se porte bien avec un rendez-vous tous les jeudis, soit pour les jeux et un goûter à la salle des associations, ou le jeudi suivant une marche de 2 heures dans une commune voisine et un goûter dans un café sur le chemin du retour. Tous les jeunes retraités sont invités à se joindre à nous et à participer aux nombreuses activités proposées.

Pendant les mois de juillet et d'août les parties de boules continueront au boulodrome tous les jeudis après-midi. Alors, à tous bel été, bonnes vacances.

La présidente,
Maryvonne FORT

Rando Pabu

Rando Pabu, randonnée à Pabu...



Première rando 2019

Ce mardi 8 janvier, Rando Pabu a effectué sa première rando 2019 sur les sentiers et liaisons douces de Pabu. Nous avons longé, admiré les deux bassins de rouissage du lin mis en valeur par la commune cet été. Ensuite nous avons découvert les nouveaux et impressionnants équipements du Pro Park.

Nous avons procédé à l'élaboration des programmes du premier semestre 2019. Soit le mardi 19 mars une sortie rando-resto à la journée organisée sur Plouégat-Moysan ; au menu, kig ar farz au restaurant le « Puits de Jeanne ». Notre week-end de sortie annuelle a eu lieu au Croisic les 18 & 19 mai. Nous clôturerons notre troisième saison par une sortie pique-nique à Trestel et ses environs.

Le rythme habituel va reprendre, tous les mardis et dimanches après-midi.

Nouveauté pour cette année, deux sessions de formations aux gestes qui sauvent sont prévues en février (20 adhérents s'y sont déjà inscrits). Nous avons terminé cette journée par une dégustation de la traditionnelle galette des rois et couronné pas moins de 16 têtes dans une excellente ambiance.

Formation aux gestes qui sauvent

Comment :

- Faire face à un arrêt cardiaque, à une hémorragie ?
- Prévenir les secours ?
- Protéger la victime en attendant l'arrivée des secours ?
- Se protéger soi-même ?

Dans le cadre des gestes qui sauvent, Rando Pabu a décidé de réagir en organisant, cette année les 1^{er} et 8 février, deux sessions de formation de 10 personnes chacune ; formation dispensée par Gregory Igigabel, moniteur de secourisme et sapeur-pompier au centre d'incendie et de secours de Pommerit-le-Vicomte.

Les stagiaires se sont formés aussi sur le mannequin au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur (DAE).

Ces gestes, auxquels nous pouvons être confrontés dans la vie courante, nous ont semblé être très utiles également pour notre association de randonnée.

L'engouement des Français pour les différentes formations de secourisme est clair. Depuis les attentats, mais aussi les campagnes de sensibilisation et notamment la grande cause nationale sur les gestes qui sauvent, le nombre d'inscriptions a nettement augmenté.



Formation aux gestes qui sauvent...

Rando resto à Plouégat-Moysan

Mardi 19 mars, plus de 50 Randonneurs de Rando Pabu se sont retrouvés sur les chemins du Finistère.

Cette randonnée à la journée a été préparée par François et Marie Reine et nous a permis de découvrir, le matin, des paysages bucoliques de Plouégat-Moysan et de Guerlesquin.

À la fin de cette matinée, « l'Equipée » a rejoint le restaurant le Puits de Jeanne. Ce domaine est une affaire de famille ; la restauratrice, Mireille, nous a accueillis et retracé l'historique de l'auberge autour d'un généreux kig ar farz, spécialité finistérienne.

La journée s'est poursuivie par une marche autour du plan d'eau de Guerlesquin.

Ce fut une belle journée où se mélangeaient la découverte de superbes paysages, l'activité sportive, le plaisir de la table et tout cela dans une grande convivialité. Notre prochaine sortie aura eu lieu le week-end des 18 et 19 mai au Croisic.



Après le kig ar farz

Le président, Daniel CHAUSSEC

Félix nous a quittés...

Félix Le Gallou, né le 22 août 1928 à Saint-Clet, est décédé le 1^{er} avril 2019 dans sa 91^e année. Marié avec Madeleine Ellien en 1953, Félix s'installe dans la ferme de ses beaux-parents au lieu-dit Le Lann, route de Pommerit-le-Vicomte. De cette union naîtront deux enfants, Pierre-Yves et Alain, qui leur donneront à leur tour quatre petits-enfants.



Félix Le Gallou

Il connaîtra pendant toute la durée de son activité professionnelle les profondes mutations de l'agriculture, du cheval au tracteur, de la traite manuelle à la traite mécanique. Félix se passionnera surtout pour son élevage de vaches laitières et pendant des années livrera du lait au centre hospitalier. Il prendra des responsabilités au groupement de défense sanitaire, à la M.S.A, à Groupama.

En 1977, il s'engage aux élections municipales et est élu maire adjoint. Fin 1983, le voilà conseiller municipal. En 1989, l'heure de la retraite venue, Félix rejoint avec Madeleine le Club des Ajoncs d'or, où il prendra également des responsabilités. Chacun sait qu'il était un bouliste particulièrement averti. Félix était un grand travailleur, passionné par son métier, curieux par nature. Pendant plusieurs années, il s'est beaucoup occupé de son épouse quand elle a rencontré de gros problèmes de santé. Félix était aussi la mémoire vivante de notre commune et encore, tout récemment, il nous a apporté son précieux concours lors de l'inventaire des zones humides.

Avec Félix disparaît une figure communale bien connue des Pabuais. À sa famille, nous présentons toutes nos plus sincères condoléances.

Pierre SALLIOU

Calendrier des manifestations

Juin

- 06 Club des Ajoncs d'Or
- 13 Club des Ajoncs d'Or
- 15 Sortie pique-nique des sections cyclo et rando de l'Amicale laïque à l'Île Grande
- 19 Journée conviviale de la Fnaca avec repas
- 19-26 Exposition de sculpture sonores à la médiathèque
- 20 Ajoncs d'Or : dernière marche du semestre avec pique-nique
- 21 Nettoyage des chemins de randonnées
- 21 Réception des bébés nés en 2018 et des nouveaux arrivants
- 22 Opération embellissement de la commune
- 23 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadanse
- 27 Club des Ajoncs d'Or - Buffet campagnard

Août

- 25 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan-Cécile Le Gall
- 31-01 Sortie spectacle de la Fnaca au Puy du Fou

Septembre

- 05 Club des Ajoncs d'Or
- 07 Forum des associations à Kergoz
- 07-28 Exposition des toiles de Danièle Maire à la mairie
- 13 Ajoncs d'Or : croisière dans le Golfe du Morbihan
- 19 Club des Ajoncs d'Or
- 21-28 Ajoncs d'Or : voyage « la Corse du nord au sud »
- 22 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Les Copains d'abord

Octobre

- 03 Club des Ajoncs d'Or
- 13 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre « Brelan d'As »
- 17 Club des Ajoncs d'Or
- 20 Banquet annuel du club des Ajoncs d'Or
- 31 Club des Ajoncs d'Or



PabuInfos

Le magazine municipal de la ville de Pabu www.ville-pabu.fr

Mairie de PABU
Le Bourg 22 200 PABU

02 96 40 68 90
www.ville-pabu.fr



Fresque au marché bio



Extension école du Croissant



Garderie école du bourg

Proche de vous !

Numéro 1 des jardineries en Bretagne
Votre magasin près de chez vous
pour toutes vos envies de nature.

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Point
Vert

La nature
est notre
métier

Retrouvez-nous sur www.magasin-point-vert.fr

JARDIN | ANIMAUX | BRICOLAGE | HABILLEMENT | TERROIR

Espace comm. St-Loup
PABU
02 96 40 68 40

Nat' Coiffure

Rd point de Kerhollo
(Près d'Afflelou)

22200 St AGATHON
02 96 44 77 88

Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au Samedi

Produits / L'OREAL professionnel
HOMMES · FEMMES · ENFANTS

* Extensions ou perruques sur commande




Notaire

Me Julien-Pierre GLERON

4 Place du Champ au Roy - 22200
GUINGAMP
07 72 14 68 92
negociation.22064@notaires.fr
<http://gleron-guingamp.notaires.fr>



PABU
180 560 €

Honoraires 6,21% TTC
inclus à la charge de
l'acquéreur

Maison d'habitation comprenant :

- Au sous-sol : chaufferie, cuisine, garage
- Au rez-de-chaussée surélevé : entrée, cuisine, salle/salon donnant sur balcon, deux chambres, salle de douches, WC.
- A l'étage : couloir desservant trois chambres, cabinet de toilette avec WC, grenier.

Nombre de pièce(s) : 6

Nombre de chambre(s) : 5

Surf. habitable env. : 166 m²

Surf. terrain env. : 2500 m²

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE C
(128 kWh/m².an)

Emission CO² : CLASSE ENERGIE E
(38 CO₂/m².an)


Notaire

ETS ROLLAND

2 numéros pour mieux vous servir

Activités Ambulances / Taxi
02 96 43 84 24



Activités Pompes
Funèbres / Marbrerie
02 96 44 02 50



SUEZ RV OSIS OUEST



- Curage et débouchage de toutes canalisations eaux usées et eaux pluviales, verticales ou horizontales
- Pompage et nettoyage fosses, bacs à graisses, postes de relevage, mini-stations,...
- Maintenance et hygiène immobilière
- Contrôle, diagnostic et réhabilitation de réseaux
- Maintenance industrielle et pétrolière
- Collecte, transport et traitement des déchets industriels dangereux

SUEZ RV OSIS OUEST
Sainte Catherine
22970 PLOUMAGOAR
Tél. 02 96 43 98 54

 **suez**

Adecco

Naomi, Mylène et Violaine vous accueillent :

Du lundi au vendredi

8h à 12h et de 13h30 à 18h00

Rue de Kerprat 22 200 Saint Agathon

02 96 44 78 10 - adecco.853@adecco.fr

Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence
ou sur www.adecco.fr

Adecco est aussi présent sur :

